



Décision n° 304/2022  
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 4 : passer les avenants aux contrats de travail du personnel contractuel de la Communauté des Communes dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un avenant au contrat de travail avec Madame EBAlHI Sabrina en vue de la modification de la répartition des horaires à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022.

Fait à Jonzac  
Le **20 MAI 2022**

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente étant absente,  
le 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jacky QUESSON